

# La proposition subordonnée causale chez Henri Djombo

#### Ferdinand OTSIEMA GUELLELY

Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique (GReMS)
Université Marien Ngouabi
ferdinandotsiema@gmail.com

&

#### **Edouard NGAMOUNTSIKA**

Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique (GReMS) Université Marien Ngouabi edouard.ngamountsika@umng.cg

#### Résumé

Cet article analyse l'usage de la proposition subordonnée causale introduite par les subordonnants *puisque* et *parce que* dans six romans de l'écrivain congolais Henri Djombo. Il étudie l'ordre d'apparition de cette proposition dans la phrase. Je regarde sa fréquence, son antéposition et sa postposition dans la phrase. L'étude vérifie si l'utilisation de la subordonnée est centrifuge ou centripète par rapport à la phrase française.

Mots clés : phrase, subordonnée de cause, parce que, puisque, Henri Djombo

#### **Abstract**

This article analyses the subordinate clause of cause generated by the words *puisque* et *parce que* driving data from six novels written by the author writer Henri Djombo. It examines distributional occurrence of this subordinate clause in a sentence. This concerns its frequency, his anteposition and postposition in a sentence. This contribution purports to check whether the use of the subordinate clause is centrifugal or centripetal in connection to the French sentence.

Keywords: sentence, subordinate clause of cause, because, since, Henri Djombo

#### Introduction

Cet article s'inscrit dans le cadre d'un projet très vaste sur la description de la phrase en français d'Afrique dans le roman congolais en cours de rédaction. Comme l'indique sa dénomination, le « français d'Afrique » est considéré comme une variante, un dialecte, une variété du français standard – en tous cas pas du français à part entière et se trouve ainsi éventuellement stigmatisé. Pour cela, nous avons choisi d'étudier la subordonnée circonstancielle de cause *I* (désormais SCC) dans l'œuvre romanesque de l'écrivain congolais Henri Djombo en vue de vérifier si son usage est centrifuge ou centripète par rapport à la phrase française. Je sais que bon nombre des écarts relativement à la norme ne sont pas

<sup>1</sup> Nous nous appuierons sur Alexandre Lorian (1966) L'ordre des propositions dans la phrase française contemporaine, la cause. Paris, Klincksieck, pour mieux cerner la notion analysée.



propres à l'Afrique et se retrouvent dans d'autres zones géographiques (Québec, Belgique,) y compris en France, ce qui conduit Boutin & Gadet (2012)2 à l'hypothèse qu'en réalité ces « variantes » sont des évolutions émanant de la dynamique concernant le système linguistique lui-même. L'objectif de la présente étude est de tester l'hypothèse avancée par Boutin & Gadet sur les phrases telles que réalisées dans les œuvres d'Henri Djombo, la question étant de savoir si ces phrases témoignent ou non d'une langue qui s'éloignerait du français de France et illustrerait la constitution d'un français autre, propre au Congo. Dans un premier temps, nous présentons le corpus, le logiciel d'analyse de corpus ensuite nous rappelons les définitions actuelles de la *phrase*. Dans un deuxième temps, nous évoquons la valeur de la subordonnée causale et son analyse en fonction avant d'évoquer les résultats du corpus retenu.

### 1. Présentation du corpus

Notre étude s'appuie sur un corpus construit de six romans d'Henri Djombo : Sur la braise, Le Mort vivant, La Traversée, Lumières des temps perdus, Sarah, ma belle-cousine et Vous mourrez dans dix jours et Les Bruits de couloirs. Le choix de ces six romans s'explique du désir de trouver les SCC dans la mesure où « le discours littéraire de l'écrivain congolais, économiste de formation, est une réflexion sur le redressement économique » souligne Alpha-Noel Malonga. Notre analyse se veut linguistique et non littéraire pour ne pas se contenter d'un thème. C'est dans ce sens que nous avons recouru au logiciel Antconc.

#### 2. Logiciel d'analyse de corpus Antconc

L'exploitation de notre corpus a été effectuée avec le logiciel Antconc3· C'est un logiciel d'analyse de corpus qui vous permet de brasser un grand nombre de texte pour y déceler les occurrences, récurrences et concordances de mots en vue d'une étude de textes.

AntConc affiche une interface intuitive depuis laquelle il est facile de charger son corpus. Le programme est capable de compter les mots qu'ils contiennent, mais également de les analyser en fonction de vos besoins.

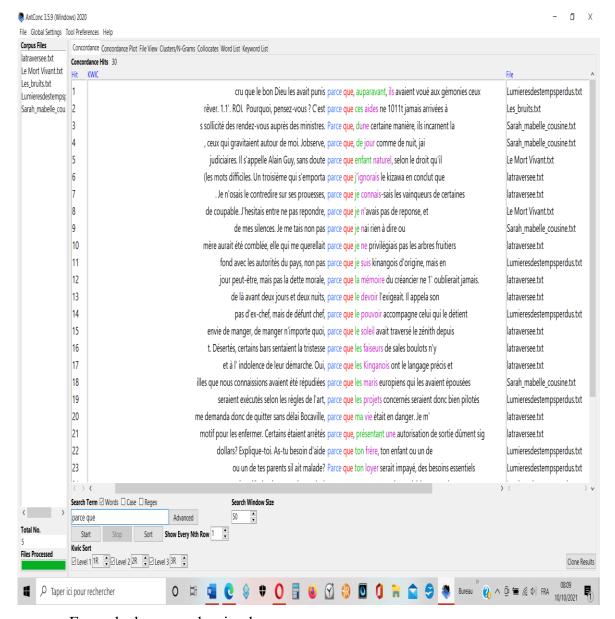
AntConc est compatible avec les formats TXT, HTML et XML. Vous pouvez charger des répertoires entiers et analyser vos textes à la volée. Nous avons utilisé des versions électroniques des six (6) romans de l'écrivain Henri Djombo que nous avons converti au format TXT. Une fois cette étape faite, il a suffi juste de lancer des requêtes pour obtenir des concordanciers de *puis que* et *de parce que*.

<sup>2</sup> http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/27/AKISSI%20BOUTIN-GADET.pdf

<sup>3</sup> Nous nous sommes contentés de la présentation du site :

 $https://www.01net.com/telecharger/windows/Loisirs/education\_et\_scolarite/fiches/144471.html \ consult\'e \ le \ 07/09/2021 \ \grave{a} \ 17H07$ 





Exemple du concordancier de parce que

Le logiciel indique 30 occurrences dans les six romans. Au milieu, nous avons le concordancier *parce que* et à droite les noms des romans en format txt sans pagination malheureusement. Il suffit juste de sélectionner la ligne de ton analyse. Antconc est un outil très intéressant pour l'analyse du corpus.

## 3. Quelles définitions actuelles de la phrase

Il n'existe pas de définition mais des définitions de la phrase. Nous nous limiterons à celles de Grevisse et Goose (2007) et de Riegel, *et alii*. (1999). En effet, la définition plus récente à notre connaissance est celle que proposent Maurice Grevisse et André Goose dans *Le bon usage* (2007, §211) selon lesquels



la phrase est l'unité de communication linguistique, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas être subdivisée en deux ou plusieurs suites (phoniques ou graphiques) constituant chacune un acte de communication linguistique. Le plus souvent, la communication comprend plusieurs phrases. Chacune d'elles a son intonation propre et est suivie d'une pause importante. Dans le langage écrit, cette pause importante est généralement représentée par un point.

D'autres signes de ponctuation peuvent marquer la fin d'une phrase : les points de suspension, le point d'interrogation, le point d'exclamation, le point-virgule, le double point, mais ces divers signes peuvent aussi se trouver à l'intérieur d'une phrase.

Certains linguistes réservent le nom de phrase à la phrase complexe. D'autres considèrent qu'une phrase se caractérise par son autonomie ou par le fait qu'elle présente un sens complet. Mais le plus souvent la communication se fait par une suite de phrases, qui sont en relation les unes avec les autres.

Au regard de cette définition, nous constatons que ces grammairiens ne signalent qu'une partie de la définition basique de la phrase en disant comment se termine la phrase et non comment elle commence. Riegel Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul dans *Grammaire méthodique du français* (1994, p. 103-105) précisent, quant à eux, quatre critères de la phrase :

- c'est le critère **graphique et phonique**. C'est une suite de mots délimitée par une lettre majuscule initiale et par une ponctuation forte finale (le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation et les trois points).
- Le critère d'ordre sémantique, selon lequel une phrase « est l'expression plus ou moins complexe, mais offrant un sens complet, d'une pensée, d'un sentiment, d'une volonté » (Mauger, 1968)
- Le critère de la « complétude sémantique ». Le critère syntaxique qui « identifie une phrase à un assemblage de mots grammatical, c'est-à-dire conforme à des règles de construction. (...) la phrase est formée de constituants sans être elle-même un constituant. Cette double propriété fait de la phrase le cadre à l'intérieur duquel se déploient et se décrivent le réseau de relations (les fonctions grammaticales) et les classes d'unités simples (les parties du discours) et complexes (les groupes de mots) qui constituent l'architecture syntaxique des énoncés ».

On retient que la phrase canonique ou la phrase simple est constituée selon le schéma obéissant à l'ordre :

Sujet + Verbe + Complément



La phrase complexe dont la subordonnée serait la complétude du GN suivra ou prendra la place du complément.

#### 4. La valeur de proposition subordonnée causale

Selon Garagnon et Calas (2002, p. 84), la proposition subordonnée causale marque un mouvement de pensée « comme une explication, une justification du procès de la principale ». C'est donc une complétude de la proposition principale dont elle « fournit un commentaire, un éclaircissement ou une motivation ». D'un point de vue stylistique, on parle de « l'effet pour remonter à la cause ».

Les notions de place et de position correspondent à deux niveaux de représentation de la phrase, et renvoient à des fonctions très différentes dans le discours : la fonction informationnelle et la fonction syntaxique. C'est dire que la place d'un constituant syntaxique est le lieu qu'il occupe dans la phrase relativement aux autres constituants d'où sa structure. En effet, Lucien Tesnière (4) introduit en ces termes que : « La syntaxe structurale a pour but de révéler la réalité structurale qui se cache derrière l'apparence linéaire du langage sur la chaine parlée ». Ici, Tesnière fait allusion à la disposition des éléments constitutifs de la phrase. Cela revient à dire que les vocables sont organisés suivant le contexte dans lequel ils sont employés. Pour lui, la syntaxe structurale permet de dévoiler le fond même du message ou de l'énoncé. Franck Neveu (2000, p. 84) souligne, quant à, lui que : « La place d'un constituant syntaxique est le lieu qu'il occupe dans la phrase relativement aux autres constituants. La position est une structure syntaxique qui résulte des relations de dépendance entre un constituant et son entourage dans la phrase ».

La position est cependant une structure syntaxique qui résulte des relations de dépendance entre un constituant et son entourage dans la phrase. Comme le souligne A. Lorian dans ses travaux concernant la place des compléments circonstanciels, il indique que celles-ci exercent une plus grande liberté de mouvement au sein de l'énoncé.

Lorian (1966, p. 11) soutient l'idée selon laquelle l'ordre de la subordonnée requiert les exigences diverses. Celles-ci nous renvoient aux prescriptions grammaticales et stylistiques du français. Lorian reconnaît que les exigences linguistiques ont une valeur primordiale cherchant à montrer les différents aspects qui génèrent dans la position syntaxique de la subordonnée de cause, elles mettent en exergue le fond et la forme de la syntaxe, son style et son rythme.



En effet, c'est sur cette perspective que s'inscrivent Wagner et Pinchon (1962, p. 9) qui estiment que :

La place d'une proposition dépendante par rapport à la proposition principale dépend à la fois de sa fonction, du rapport de sens qui l'unit à la principale, du mode de subordination, de l'intention qui réside à la structure de la phrase et pour ce qui est des subordonnées causales, suivant les nécessités du sens, elles suivent ou elles précèdent la proposition principale.

Cette pensée rappelle les mêmes attributions de celle de Lorian. Il s'agit donc de celle des exigences syntaxiques, sémantiques et stylistiques suivant le type de phrase et le niveau de langue de l'énoncé. Wagner insiste sur le fait que tous ces éléments syntaxiques ne sont évoqués qu'en fonction du sens de l'événement de la principale et de son mode.

### 5. La place syntaxique de la subordonnée causale

La place de la subordonnée causale dans les cinq (6) romans de l'écrivain Henri Djombo est prédominée par la postposition au détriment de l'antéposition. Comme le montre le tableau ci-après :

Tableau des fréquences

Subordonnant	Antéposition	Postposition	Total
Parce que	3	27	30
Puisque	5	25	30

La subordonnée admet deux positions : l'antéposition et la postposition.

## 5.1. L'antéposition

L'antéposition est un fait qui sert à placer la subordonnée en début de phrase. C'est une variation stylistique ou l'une des transformations linguistiques. Car, comme le souligne Lorian, son emploi semble accepter exceptionnellement l'antéposition pour devenir raisonnant. La construction de l'antéposition des deux subordonnants a été relevée dans notre corpus.

## **5.1.1.** Puisque

L'antéposition de *puisque* se révèle comme un cas fréquent selon les grammairiens. En effet, *puisque* est généralement antéposition à la principale et contient l'explication exclusive du fait réalisé dans la principale. Il résume tout un développement ou il contient tout le raisonnement de l'énoncé et constitue le thème. Il apporte un contenu nouveau de grande importance. *Puisque* antéposé, c'est-à-dire en début de phrase est relevé dans les phrases interrogatives directes :



- 1. On ne sait jamais de quoi ils sont capables, où et quand ils nous réservent la mauvaise surprise. *Puisque* des accords régissent nos relations, que pouvons-nous faire si nos déboires résultent simplement de leur bonne application ? *Lumières*, 144-145
- 2. Je regrette sincèrement d'avoir éprouvé votre couple par ma longue présence parmi vous. *Puisque* je pars, ce n'est ni le moment de froisser ni de déchirer le tissu familial. *Sarah ma belle*.

Le subordonnant causal *puisque*, contenant le pouvoir justificatif fort, est la conjonction causale par excellence pouvant introduire une phrase par antéposition ou en être le thème à la différence de la locution conjonctive parce que qui en est limité par son faible pouvoir justificatif. En effet, la conjonction *puisque* antéposé est reconnue par son caractère raisonnant dans les propositions circonstancielles de cause facilitant par conséquent la compréhension de l'énoncé à travers la justification qu'elle apporte. Le subordonnant a été également relevé dans le discours direct :

- 3. Il ignorait sans doute que, comme nous tous, excité par les propos déplacés, le ministre avait les nerfs à fleur de peau. Olivier lui rétorqua : « *Puisque* vous n'êtes pas ministrable, à quoi vous sert il de rêver ainsi ? » *Sarah*
- 4. Alors, il ne faut pas fausser le jeu démocratique qui veut que chacun puisse, dans la mesure de ses capacités et de ses forces, prendre une part effective à la direction des affaires communes. *Puisque* tu es le plus capable, il n'est pas juste que tu fasses croire le contraire. *Lumière des temps*

Selon Le Goffic (2019, p. 84) le subordonnant *puisque* s'emploie « toujours en potion détachée ». Une affirmation que nous ne partageons pas dans la mesure où nous avons des exemples contraires.

#### 5.1.2. Parce que

L'antéposition de *parce que* causale sert à rappeler un fait qui est supposé connu par l'allocutaire et qu'elle devient en même temps raisonnant. Elle se substitue aux caractéristiques sémantiques de *puisque* ou *comme* qui sont des conjonctions par excellence, introduisant la cause par antéposition. Alexandre Lorian (1966, p. 19) stipule que « l'antéposition de *parce que* se retrouve dans tous les styles, mais ne jouit nulle part d'une très haute fréquence ». C'est le cas de nos six romans exploités. Cela signifie que l'antéposition de *parce que* n'est qu'un phénomène qui relève du style particulier de l'auteur du fait qu'on observe moins de fréquences. Lorian (1966, p. 61) ajoute ce qui suit : « *Parce que* antéposée



se contente en général de rappeler un fait connu, supposé connu ou d'importance secondaire, qui sert d'arguments ou de point de départ pour le reste de l'énoncé. » Il n'a été relevé que Trois (3) occurrences du subordonnant *antéposé* :

- 6. Auparavant, j'avais sollicité des rendez-vous auprès des ministres. *Parce que*, d'une certaine manière, ils incarnent la hiérarchie et possèdent l'intelligence et la sagesse pour résoudre les problèmes de la terre.
- 7. Pourquoi cent dollars ? Explique-toi. As-tu besoin d'aide parce que ton frère, ton enfant ou un de tes parents s'il ait malade ? *Parce que* ton loyer serait impayé, des besoins essentiels ne seraient pas satisfaits ? Dis-moi, justifie ta demande, je pourrais t'aider. Mais je ne saurais me tint plumer par une putain!
- 8. L'homme semblait gêné et cherchait les sottises dans sa tête, ce qui irritait de plus belle la fille, celle-ci pensa qu'il se jouait d'elle.
- Parce que tu m'as perdu mon temps!

C'est l'inverse avec *puisque* souvent antéposé mais moins postposé à la proposition subordonnée

### 5.2. La postposition

La postposition est une relation logique de la langue qui consiste à placer la subordonnée après la principale. C'est la marche réelle de la proposition dite subordonnée par rapport à la principale. Nous regarderons *puisque* et *parce que*.

#### **5.2.1. Puisque**

Puisque postposé (25 occurrences), toujours précédé de la virgule (,) suivi d'un déterminant défini ou indéfini:

- 9. Pourtant ces brimades n'avaient pas ébranlé son moral. Cela n'est rien, puisque chacun de nous connait la valeur des autres ; ça me donne 1'occasion de préparer une thèse sur la sociologie militaire...
- 10. On expulsait alors les malheureux retardataires, même s'ils avaient été les premiers de la liste. Mais sur quelle liste, **puisque** chaque agent possédait sa liste, y compris celle d'attente ? On leur demandait d'attendre le prochain
- 11. Cesse donc de me torturer et de mélanger ma conscience avec une affaire vieille comme le temps, **puisque** la destinée en a décidé autrement.
- 12. Pourtant il fallait le faire malgré tout, **puisque** le ridicule ne tue pas.



13. - Attendez de parler ainsi quand vous serez en France, *puisque* maintenant vous êtes Français par la langue. Il ne vous reste plus qu'à changer de peau, vraiment. Parlez-nous en langage simple. Vous parlez bien le kizawa, pourquoi faites-vous semblant?

Une causale en « *puisque* ... correspond à un mouvement déductif, qui pose la cause pour aller vers la conséquence (c'est la cause présupposée) » explique Garagnon et Calas (2002, p. 84).

## **5.2.3.** *Parce que* (23 occurrences postposés)

La postposition de la conjonction *parce que* est un phénomène naturel de langue qui respecte non seulement les normes syntaxiques, mais en même temps, elle est prédicative et stylistique vue qu'elle reflète toute la conformité grammaticale. D'ailleurs, pour Pierre Le Goffic (2019, p. 182), la cause est une relation logique importante, dont le marqueur emblématique est *parce que* »

Selon Lorian (1966, p. 61) ajoute pour signaler que le contraire de cette formule nous conduirait au renversement de la position énonciative, d'où celle-ci correspondra à la formule : cause/conséquence. Le subordonnant *parce que* apparait dans 5 situations syntaxiques.

#### 5.2.3. Construction argumentative

La construction argumentative est relevée dans les énonces négatifs non pas parce que ... mais. Bacha (2005, p. 58) précise que le mais réfutatif apparaît essentiellement dans des séquences négatives, ne, ne...pas, ne...point, observation étendue par O. Soutet (2005, p. 91) au mais qu'il appelle descriptif, lequel « apparait nécessairement derrière une négation, l'unité de droite et l'unité de gauche qu'il coordonne ayant le même support de prédication ; l'unité de droite exprime positivement ce que l'unité de gauche a signifié négativement dans le cadre d'une négation réfutatoire. »

Cette posture met en jeu deux arguments anti-orientés par rapport au *P* précédent. Le locuteur réfute la proposition précédente pour dire la vérité de la proposition suivante. C'est le cas des exemples ci-après :

14. On les traite, sans hésiter, de corrompus ou de traîtres. Certains me suspectent, à cause de mes silences. Je me tais *non pas parce que* je n'ai rien à dire ou que je bois naïvement leurs paroles, *mais* que je ne suis pas d'accord avec eux.



15. Je fais miennes la plupart de vos interventions soutenant un débat de fond avec les autorités du pays, non pas *parce que* je suis kinangois d'origine, mais en raison du sérieux du plan qu'elles ont présenté.

#### 5.2.4

- 16. Et moi qui croyais que nous étions des otages a Binango *parce que* tu n'avais pas de choix et que tu étais simplement victime d'impitoyables machinations, un adversaire redoutable de gens haut places qui le faisaient souffrir et qui l'humiliaient à l'extrême, je déchire un peu tard le voile de mes illusions.
- 17. Un troisième qui s'emporta *parce que* j'ignorais le kizawa en conclut que je détestais les 13 i nangois.

#### 5.2.5

- 18. On eût cru que le bon Dieu les avait punis *parce que*, auparavant, ils avaient voué aux gémonies ceux qui avaient osé défendre leurs intérêts légitimes.
- 19. Certains étaient arrêtés *parce que*, présentant une autorisation de sortie dûment signée par les services bonikois d'émigration, ils ne possédaient pas l'autorisation de retour délivrée par les mêmes autorités.

On remarque l'emploi du subordonnant *parce que* suivi d'une virgule mettant en îlot syntaxique l'adverbe auparavant en (17) et le participe présentant suivi d'une participiale.

## 5.2.6. Parce que suivi du GN

- 20. Toutes les filles que nous connaissions avaient été répudiées *parce que les maris européens* qui les avaient épousées les avaient tant soit peu aimées en Africaine ; mais, rentrés chez eux, ils les considéraient comme de lourdes charges,
- 21. Désertés, certains bars sentaient la tristesse *parce que les faiseurs de sales boulots* n'y avaient pas mis les pieds.

Il convient de préciser que certains subordonnants ne sont pas précédés d'une virgule (19, 20) tandis que d'autres le sont :

- 22. J'eus envie de manger, de manger n'importe quoi, *parce que* le soleil avait traversé le zénith depuis longtemps et avait dévalé une bonne partie de l'occident.
- 23. La dette financière s'effacerait un jour peut-être, mais pas la dette morale, *parce que* la mémoire du créancier ne l'oublierait jamais. De bouche à oreille, de génération en génération, la blessure morale circulerait et se transmettait.



- 24. Il me répondit qu'il ne sortirait pas de là avant deux jours et deux nuits, *parce que* le devoir l'exigeait.
- 25. J'hésitais entre ne pas répondre, *parce que* je n'avais pas de réponse, et dire ce que je ne savais pas, donc me taire.

## 5.2.7. Parce que précédé du présentatif c'est

- 26. Pourquoi, pensez-vous ? C'est *parce que* ces aides ne sont jamais arrivées à destination et qu'elles n'ont rien produit.
- 27. Justement, c'est *parce que* vous êtes des nations civilisées, des nations démocratiques comme vous vous considérez, des gardiens de l'ordre moral, que nous sommes humblement venus à vous et avons sollicité votre compréhension!

Au regard de quelques exemples supra-analysés, nous remarquons que l'emploi de la subordonnée causale dans l'œuvre romanesque d'Henri Djombo ne s'éloigne pas de la norme hexagonale. Il faudrait une étude très minutieuse pour percevoir des écarts stylistiques.

#### **Conclusion**

À l'état actuel de notre description sur la phrase des écrivains congolais, nous constatons que l'étude de la subordonnée circonstancielle de cause dans l'œuvre romanesque de l'écrivain congolais Henri Djombo ne s'éloigne pas de la norme par rapport à la phrase française. La seule spécificité est liée au nombre d'emplois du subordonnant.

## Références bibliographiques :

## Corpus de Henri Djombo

- Sur la braise, roman, édition revue et corrigée, Brazzaville, Les Éditions Hemar, 2000.
- Le Mort vivant, roman, Paris/Brazzaville, Présence Africaine/ Les Éditions Hemar, 2000.
- Lumières des temps perdus, roman, Paris/Brazzaville, Présence Africaine/ Les Éditions Hemar, 2002.
- La Traversée, roman, Brazzaville, Les Éditions Hemar, 2005.
- Sarah, ma belle cousine, Brazzaville, Les Éditions Hemar, 2016.
- Les Bruits de couloirs, Paris, Éditions Langlois Cécile, 2015

#### **Autres ouvrages**

BACHA Jacqueline, 2005, « Le fonctionnement de *mais* dans *l'Heptaméron* de Marguerite de Navarre », *L'Information grammaticale* 107, pp. 57-60.



BOUTIN A & GADET Françoise, 2012,

http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/27/AKISSI%20BOUTIN-GADET.pdf

GARAGNON Anne-Marie, CALAS Frédéric, 2002, La phrase complexe : De l'analyse logique à l'analyse structurale, Hachette supérieur.

GREVISSE Maurice et André GOOSE, 2007, Le bon usage, Paris, Bruxelles, Duculot

GROUPE  $\lambda$ -1, 1975, « Car, parce que, puisque », *Revue romane*, Copenhague Munkaard. International Publishus, X, 2 : 248-280.

LE GOFFIC Pierre, (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette éducation HU" Langue française".

LE GOFFIC Pierre, 2019, Grammaire de la subordonnée en français. Décrire.Comprendre. Maitriser, Paris, Edition Ophrys

LORIAN Alexandre, (1966), L'ordre des propositions dans la phrase française contemporaine, la cause. Paris, Klincksieck.

MBAN NGADZOUA Ernela Nesquine Leida, 2017, *L'expression de la cause dans la presse écrite congolaise*, Mémoire de Master recherche sous la direction de M. Ngamountsika Edouard, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo.

NEVEU Franck, 2000, Lexique des notions linguistiques, Paris, Nathan.

NGAMOUNTSIKA Edouard, 2012, « Le conjonctif *mais* dans la presse congolaise », *Revue* ivoirienne des Sciences du langage et de la communication, n°6, Brazzaville, Abidjan & Paris, pp.51-82

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe, RIOUL René, 2004, *La grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

SOUTET Olivier, 2009, La Syntaxe du français, Paris, PUF, Que sais-je, 5<sup>e</sup> édition.

TESNIÈRE Lucien, 1966, Éléments de la syntaxe structurale, Paris, éd. Klincksieck,

WAGNER Robert-Léon et PINCHON Jacqueline,1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette supérieur.